

Rapport EPRD 2025 et PGFP 2026 - 2029 FONDATION ILDYS

1. Observations générales – L'activité

Unités Fonctionnelles	Mode PEC	réel au 31/12/2023 (1)	2024	2025	Variations	
			EPRD (2)	EPRD (3)	3-2	3-1
SSRS locomoteur	HC	7 311	8 050	8 030	-20	719
	HTP	7 613	9 000	9 050	50	1 437
SSRS neurologie	HC	13 721	13 890	13 870	-20	149
	HTP	3 886	3 960	4 200	240	314
SSRS cardiovasculaire	HC	5 791	6 215	5 800	-415	9
	HTP	3 278	3 750	3 850	100	572
SSRS enfants adolescents	Neuro et loco HC	1 327	1 825	1 825	0	498
	Neuro et loco HTP	1 526	2 100	2 100	0	574
	Respi HC	129	450	450	0	321
	Respi HTP	10	100	100	0	90
	Phobies scolaires	478	366	365	-1	-113
	Nutrition HTP	98	100	100	0	2
	Nutrition HC	2 471	2 800	2 900	100	429
SSRS nutrition et respiratoire	HC	11 726	12 200	11 500	-700	-226
	HTP	912	800	800	0	-112
Hôpital de jour	HTP	547	530	500	-30	-47
SSR Post urgences	HC	0	920	0	-920	0
SSR polyvalents locomoteur	HC	0	1 830	4 200	2 370	4 200
TOTAL	HC	42 954	48 546	48 940	394	5 986
	HTP	17 870	20 340	20 700	360	2 830
TOTAL sites de Roscoff		60 824	68 886	69 640	754	8 816

Unités Fonctionnelles	Mode PEC	réel au 31/12/2023 (1)	2024	2025	Variations	
			EPRD (2)	EPRD (3)	3-2	3-1
SSR polyvalents	HC	17 851	17 386	19 178	1 792	1 327
	HTP	4 839	4 763	4 963	200	124
SSR pédiatriques	HC	4 047	4 576	4 000	-576	-47
	HTP	6 493	7 500	8 000	500	1 507
SSRS addictologie	HC	12 276	11 712	11 712	0	-564
	HTP	359	381	1 385	1 004	1 026
SSRS cardiovasculaire	HTP	6 157	6 000	6 000	0	-157
TOTAL	HC	34 174	33 674	34 890	1 216	716
	HTP	17 848	18 644	20 348	1 704	2 500
TOTAL site de Ty Yann		52 022	52 317	55 238	2 920	3 216
					0	0
TOTAL GENERAL SMR		112 846	121 203	124 878	3 674	12 032
					0	0
	dont HC	77 128	82 220	83 830	1 610	6 702
	dont HTP	35 718	38 984	41 048	2 064	5 330
					0	0
Médecine	HC	564	420	1 000	580	436
	HTP	1 573	1 550	1 500	-50	-73
Hémodialyse	Séances	5 155	5 000	5 300	300	145
TOTAL MEDECINE		7 292	6 970	7 800	830	508
Centres de santé (Roscoff, St Thégonnec, Morlaix)		16 410	20 209	24 139	3 930	7 729

En 2025, la Fondation prévoit une hausse de 3,03 % de son activité par rapport à l'EPRD 2024 avec une évolution de 1,09 % sur le champs SMR du site de Roscoff et 5,58 % sur le site de Brest.

L'activité MCO progresse de 11,91 %. L'activité 2025 des centres de santé progresse de 19,45 % vs l'EPRD 2024 avec la poursuite de montée en charge du site de Morlaix et le développement du site de Roscoff.

Les principales prévisions d'évolution pour l'année 2025 sont :

Sur les sites de ROSCOFF

➤ **En SMRS locomoteurs :**

L'activité d'hospitalisation complète doit retrouver une stabilité haute et l'hospitalisation à temps partiel poursuivre son développement.

➤ **En SMRS neurologie :**

L'hospitalisation complète est en phase plateau et l'hospitalisation à temps partiel poursuivra son développement.

➤ **En SMR cardiovasculaires :**

L'activité poursuivra son développement sur le versant HTP.

➤ En SMRS enfants et adolescents :

L'activité 2025 est attendue en hausse par rapport au budget précédent, notamment sur la partie obésité.

➤ En SMRS nutritionnels et respiratoires :

L'activité du service est attendue en légère hausse sur la partie HTP et transfèrera en hospitalisation complète une partie de son activité en MCO (conversion des lits de soins palliatifs en médecine).

➤ En SMR Polyvalent (St Luc) :

L'activité est désormais attendue en année pleine.

➤ En Hôpital de jour :

L'activité attendue reste stable.

➤ L'hémodialyse :

L'activité poursuivra son développement.

L'activité estivale auprès des patients hospitalisés en SMR est prévue dans les mêmes proportions que l'année précédente.

➤ L'activité de médecine :

Nous attendons la poursuite du développement d'activité

Sur le site de TY YANN

➤ En SMR polyvalents :

L'activité prévue en HC augmentera de 10% en lien avec l'ouverture de nouveau lits sur le service et l'activité à temps partiel poursuivra son développement.

➤ En SMRS pédiatriques :

Nous attendons une consolidation des activités en hospitalisation conventionnelle et une poursuite de développement sur l'hospitalisation à temps partiel (+6%).

➤ En SMR addictologie :

L'activité en addictologie restera contrainte par déficit de temps médical mais à un niveau attendu identique qu'à l'EPRD précédent. L'HTP doit monter en charge (+1004 journées).

➤ En SMR cardiovasculaires :

L'activité doit rebondir après l'arrivée fin 2024 d'un nouveau médecin.

2. Compte de résultat principal

L'EPRD 2025 est fondé sur :

- La PLFSS 2025 qui prévoit une augmentation de l'ONDAM de 2,8%,
- Les prévisions d'activité décrites ci-dessus,
- La mise à jour du plan pluriannuel d'investissements dans le cadre de l'élaboration du PGFP et ses impacts liés aux surcoûts des travaux,
- Les anticipations de développement d'activités et des mesures salariales,
- Le renforcement de la politique d'économies en lien avec l'application stricte de la réforme de financement du secteur SMR et notamment la diminution de la dotation de transition de 25% (soit 404 K€).

L'EPRD 2025 est présenté **en insuffisance de 200 K€**.

2.1 Les prévisions de recettes

2.1.1 Les recettes de titre 1 : produits de l'Assurance Maladie

Les recettes de titre 1 d'un montant total de **49.437 K€** :

2.1.1.1 Recettes tarifées à l'activité

Les recettes de l'activité MCO portent sur 3 lits, 2 places ainsi que 8 postes de dialyse et sont estimées à **4.200 K€** pour l'année 2024.

2.1.1.2 Les recettes liées à l'activité SMR

L'évaluation des recettes liées à la valorisation de l'activité de SMR s'élève à **21.715 K€**, soit +2,95% en lien avec les perspectives d'évolution de l'activité.

2.1.1.3 Les dotations et forfaits (Assurance Maladie)

Sur la base de l'arrêté du 8 novembre 2024, le montant des ressources d'assurance maladie s'élève à **23.523 €** :

- La dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC) au titre des activités MCO : **506 K€**,
- Les dotations et forfaits relatifs au financement des activités de soins médicaux et réadaptation (SMR) : **22.621 K€**
 - Dotation populationnelle SMR : 14.155 K€
 - Dotation pédiatrique SMR : 3.256 K€
 - Dotation de transition SMR à 75 % : 1.210 K€
 - Missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation SMR : 3.027 K€
 - Forfait relatif aux plateaux techniques spécialisés SMR : 472 K€
 - Molécules onéreuses : 500 K€
- Dotation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ) sur le champ MCO : **29 K€**
- Dotation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ) sur le champ SMR : **367 K€**

2.1.2 Les recettes de titre 2 : autres produits de l'activité hospitalière

Les recettes du titre 2 sont évaluées à 3.400 K€. Ce titre évolue avec l'évolution des tarifs amorcée dans le cadre de la réforme du mode de financement des SMR en juillet 2023.

2.1.3 Les recettes de titre 3 : autres produits

Les recettes du titre 3 d'un montant de 8.812 K€ sont stables par rapport à l'anticipé 2024. Ces recettes prennent en compte les produits des chambres particulières, les vacations de personnels, des ajustements de provisions pour risques et charges, des fonds dédiés ...

2.2 Les prévisions de dépenses

2.2.1 Les dépenses de Titre 1 : charges de personnel

Le budget des frais de personnel est établi à hauteur de 42.786 K€.

Le tableau ci-dessous détaille les principales évolutions :

	Charges
Masse salariale reconductible 2024	38.682.000 €
GVT	196.000 €
Déploiement des projets et des nouvelles activités en année pleine et recrutements pour les postes vacants	1.544.000 €
Impacts des avenants FEHAP	1.066.000 €
Indemnités de départ à la retraite	205.000 €
Autres charges de personnel (formations, personnels extérieurs)	1.093.000 €
Total EPRD 2025	42.786.000 €

Parmi les déploiements d'activité on trouve notamment les recrutements liés aux développement des centres de santé (Morlaix, Ile de Batz, Saint Luc dans le cadre du développement en dentaire) et le médico-bus.

2.2.2 Les dépenses de Titre 2 : charges à caractère médical

Les dépenses du titre 2 s'élèvent à 4.685 K€ et sont affichées en hausse de 170 K€ par rapport à l'anticipé 2024 pour tenir compte de l'évolution de l'activité.

2.2.3 Les dépenses de Titre 3 : charges à caractère hôtelier et général

Les dépenses de titre 3 s'élèvent à 10.525 K€, en hausse de 467 K€ par rapport à l'anticipé 2024.

Cette hausse est imputable essentiellement à la nouvelle autorisation des frais de Siège sur le champs SMR : + 436 K€.

2.2.4 Les dépenses de Titre 4 : charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles

Les dépenses de titre 4 s'élèvent à 3.854 K€. Ce titre évolue à la baisse de 636 K€ par rapport à l'anticipé 2024 en raison de la diminution des provisions pour fonds dédiés constituées sur 2024.

3. Tableau de Financement

L'EPRD 2025 est présenté en déficit de 200 K€.

La capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à 1.269 K€ en 2025 et couvre les remboursements d'emprunts (511 K€) et les renouvellements d'investissements courants (630 K€).

Le tableau de financement laisse apparaître un important prélèvement sur le fonds de roulement de 9.580 K€.

Celui-ci doit être mis en perspective avec :

- Le remboursement de la dette de 511 K€.
- Un niveau d'investissements de 10.239 K€.
- Des autres emplois de 100 K€.

Pour rappel la Fondation a contracté un emprunt de 7.000 K€ intégralement libéré sur l'exercice 2024.

Le fonds de roulement net global est positif et s'élève à 1.361 K€. La trésorerie prévisionnelle ressort ainsi à 5.261 K€ car le BFR est estimé stable.

4. Le PGFP

4.1 - Investissements

Le niveau atteint 16.094 € au PGFP sur les années 2025-2029 et les opérations majeures (2.235K€) portent principalement sur :

- Rapatriement de la cardiologie sur le site de Perharidy : 5.884 K€,
- Balnéothérapie et agencements : 2.000 K€
- Transition énergétique, mises aux normes, PSE : 3.640 K€,
- Travaux sur les différents bâtiments des sites : 920 K€
- Investissements de renouvellement et financier : 3.650 K€.

4.1.2 - Charges

Les dépenses du PGFP tiennent compte :

- Des indemnités de départs à la retraite et du GVT sur le titre I ; de l'inflation sur les autres titres de dépenses et des mesures d'économies envisagées,
- Des dépenses sur le titre 3 qui supportent des loyers pour l'usage d'un bâtiment pôle enfance famille et du plateau technique du site de Brest au lieu de l'exécution d'un Plan Pluriannuel d'Investissements qui alourdirait le titre 4 de frais financiers et amortissements.
- Des recherches d'économies par le rapatriement des activités de SSR cardiovasculaires du site de la Maison Saint Luc sur le site de Perharidy, à compter de 2026 en année pleine.

4.1.3 - Recettes

Les produits du PGFP tiennent compte :

- De l'application du dispositif de sécurisation modulée à l'activité,
- De la réforme du mode de financement du champs SMR se traduisant par une diminution de la dotation de transition (75%) et une recherche de l'équilibre de ses produits par l'activité et des recettes liées à ses développements de dispositifs,
- Des variations des reprises de provisions.

5. Conclusion

La réalisation de l'EPRD et du PGFP demeure un exercice complexe en raison de toutes les incertitudes qui s'imposent aux établissements :

- Les projets architecturaux indispensables que mène la Fondation impactent davantage les budgets du fait de la tension qui persiste sur les taux d'emprunts et de l'inflation galopante des coûts immobiliers. A cela s'ajoute également les retards dans les démarrages des projets du fait de l'absence de réponses des acteurs du bâtiment.
- Un manque de visibilité sur les recettes en lien avec le nouveau mode de financement de l'activité SMR entré en vigueur le 1^{er} juillet 2023.